

23 Octobre 1979

22 - Côtes-du-Nord

10 octobre 1979. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Kukui Skozell Skolliou Diwan Bro Sant-Brieg. Objet : éducation populaire; apporter son soutien aux centres bretons de la petite enfance et procéder à des recherches et des publications pédagogiques pour la petite enfance. Siège social : mairie de Saint-Brieg.

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. Comité de gestion de la cantine scolaire de Sévignac. Objet : assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement de la cantine scolaire de Sévignac. Siège social : mairie de Sévignac.

25 - Doubs

10 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. L'Association des anciens combattants de Malbuisson (guerre 1939-1945) change son titre, qui devient : Association des anciens combattants et victimes de guerre de Malbuisson. Siège social : Malbuisson.

12 octobre 1979. Déclaration à la préfecture du Doubs. L'Association du centre de préformation de Bourgogne-Franche-Comté transfère son siège social de Morre, 25660 Saône, à la villa Saint-Charles, 25720 Beurn.

26 - Drôme

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Die. Association drômoise Chantiers, Animation et vie locale. Objet : rassembler des personnes, jeunes et adultes, pour une recherche commune sur le devenir social, écologique et culturel de la région; promouvoir des actions volontaires allant dans le sens de l'innovation et du développement social. Siège social : chez M. Hussier, 51, rue de l'Hôtel-de-Ville, Crest.

27 - Eure

11 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. Association socio-éducative du lycée de Pont-Audamer. Objet : favoriser toutes les activités éducatives des élèves du lycée de Pont-Audamer. Siège social : lycée de Pont-Audamer.

15 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Club des anciens de Fleury-la-Forêt. Objet : organiser des voyages, banquets, etc., pour permettre aux anciens de se retrouver. Siège social : mairie de Fleury-la-Forêt.

15 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Collectif d'animation de la ville nouvelle de Vaudreuil. Objet : développer l'éducation populaire et promouvoir les loisirs socio-éducatifs; développer l'animation par des activités culturelles et de loisirs; favoriser les échanges, les relations entre les habitants et avec l'extérieur; permettre les recherches culturelles dans tous les domaines d'activités. Siège social : mairie de l'ensemble urbain, rue des Compagnons, 27100 Le Vaudreuil.

28 - Finistère

11 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association tutélaire du Ponant. Objet : assurer la protection de la personne et la sauvegarde des biens des enfants et adultes handicapés mentaux dont les parents, vivants ou décédés, sont ou étaient adhérents des Pavillons blancs du Finistère, ainsi que les intérêts d'autres personnes handicapées mentales sur décision spéciale. Siège social : 1, rue Bugeaud, 29200 Brest.

30 - Gard

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. Papier-Charton Illimités. Objet : susciter des liens d'amitié entre ses membres par la mise en commun du savoir-faire dans le domaine des arts. Siège social : 74, Croix-Haute, 30170 Saint-Ilppolyte-du-Port.

32 - Gers

25 septembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Mirande. L'association Les Anguets-Association sportive du cours complet, mensaire de Plaisance-du-Gers change son titre, qui devient : Association sportive du collège de Plaisance, modifie son objet : organiser, développer, en prolongement de l'éducation physique et sportive donnée pendant les heures de scolarité, l'initiation et la pratique sportives pour les élèves qui y adhèrent, et transfère son siège social de l'école Pasteur, Plaisance, au collège, Plaisance.

1^{er} octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Mirande. Foyer socio-éducatif du collège de Plaisance. Objet : développer la vie sociale et promouvoir le sens des responsabilités par l'organisation de manifestations culturelles et éducatives et par la participation aux activités de loisirs et de vacances. Siège social : collège, 32160

10 octobre 1979. Déclaration à la préfecture du Gers. Mini-Racing-Car aucthain. Objet : promouvoir le développement de la culture radiocommandée. Siège social : 34, avenue de l'Yser, 32000 Auch.

33 - Gironde

9 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Association communale de chasse agréée de Langoubran. Objet : favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage; l'éducation cynégétique de ses membres afin d'assurer une meilleure organisation technique de la chasse. Siège social : mairie de Langoubran.

9 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Comité des fêtes et de bienfaisance. Objet : organisation d'activités diverses à titre de bienfaisance. Siège social : mairie de Madrac.

10 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Association de prévoyance sociale à Saint-André-de-Cubzac. Objet : étude et réalisation du système de prévoyance et d'entraide au bénéfice de ses adhérents. Siège social : mairie, 33240 Saint-André-de-Cubzac.

12 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Amicale des producteurs U.A.P. Séquanaise. Côte d'Argent. Objet : susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : 71, boulevard de la Côte-d'Argent, Le Teich.

12 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Arts et loisirs. Objet : promouvoir l'art sous diverses formes. Siège social : mairie du Teich.

12 octobre 1979. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Centre de recherche astrologique. Objet : recherche et documentation en astrologie; mise à la disposition de ses adhérents d'archives et de documents permettant l'étude des sciences humaines sous l'éclairage de l'astrologie et de la psycho-astrologie. Siège social : 61, rue de l'Or, Gujan-Mestras.

34 - Hérault

10 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Société hippique rurale Les Cavaliers d'Enserune. Objet : pratiquer l'équitation, former des cavaliers et organiser des manifestations équestres. Siège social : mairie de Nissau-les-Bains.

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Association musicale bézaricienne. Objet : organiser et animer des journées ou soirées récréatives publiques. Siège social : 30, avenue Blanqui, 34600 Bédaricux.

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Comité d'animation. Objet : développer l'animation et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : mairie, 34210 Olonzac.

12 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. L'Association Amicale des maires et conseillers généraux de l'arrondissement de Béziers. Saint-Pons transfère son siège social de la mairie de Béziers à la mairie de Fontès.

35 - Ille-et-Vilaine

8 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. Les Amis de Starnberg. Objet : permettre chaque année à un groupe de scolaires dinardais pratiquant la langue allemande de séjourner trois semaines à Starnberg, en Bavière (Allemagne) et de recevoir à Dinard, pendant trois semaines, un groupe de scolaires de Starnberg pratiquant la langue française; développer au sein de l'association toute initiative permettant une participation active au jumelage des deux villes Dinard-Starnberg. Siège social : mairie, 35800 Dinard.

8 octobre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. L'association Comité de défense des sociétaires emprunteurs du Crédit immobilier de la Côte d'Emeraude transfère son siège social des Genêts, Saint-Malo, au 25, rue du Bourray, Saint-Malo.

39 - Jura

15 octobre 1979. Déclaration à la préfecture du Jura. Foyer rural de Sirod. Objet : mettre à la disposition de tous des activités éducatives, récréatives, sociales et civiques et contribuer ainsi à l'émancipation intellectuelle et sociale et à la formation civique de l'individu. Siège social : salle des fêtes, Sirod.

15 octobre 1979. Déclaration à la préfecture du Jura. L'Amicale des Kæmaka. Objet : animation de la commune et création d'activités culturelles pour les jeunes. Siège social : salle du café, Saint-Germain-en-Montagne.

15 octobre 1979. Déclaration à la préfecture du Jura. Société philatélique champagnoloise. Objet : favoriser et développer le goût et l'étude de la philatélie. Siège social : 26, rue d'Ain, 39200 Champagnole.